

Repères

janvier 2021
n° 270

le magazine de la ville de Saran

Bonne année 2021

L'année 2020 termine une période particulièrement difficile et nous aura privé de bien belles rencontres.

Je forme le vœu sincère que nous abordions 2021 avec optimisme et qu'un même élan de solidarité nous unisse pour faire face aux nouveaux défis.

En espérant vous retrouver très bientôt, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très bonne année remplie de plein de petits bonheurs.



Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.saran.fr

2#DANS LE RETRO



◀ **.1^{er} décembre**, les services techniques municipaux installent le sapin de Noël de plus de 10 mètres dans le bourg de Saran.



▲ **.2 décembre**, le club mécanique est venu au local jeunesse du Vilpot pour proposer des animations aux enfants.



◀ **.18 décembre**, un public un peu spécial est venu encourager les Septors à la halle Jacques-Mazucca. Une collecte de peluches en partenariat avec le Secours Populaire a permis de récolter plus de 1600 « nounours » (voir p.22)

▲ **.4 décembre** a eu lieu le tournage du clip des traditionnels voeux de la Médiathèque...

Depuis le 1^{er} décembre, les habitations de la Bertinerie (Bourg) sont en rénovation par LogemLoiret.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

L'année 2020 termine une période particulièrement difficile et nous aura privés de bien belles rencontres. Je pense aux différentes manifestations comme le Forum des Associations, toutes ces rencontres liées aux événements sportifs, culturels ou sportifs, toutes les réunions avec la population et bien d'autres moments...

Aujourd'hui, je pense à vous tous.

Je pense aux enfants. Pour qu'ils s'épanouissent à l'école, en pratiquant une activité sportive ou artistique.

Je pense aux familles. Pour qu'elles profitent de ce que Saran peut leur apporter.

Je pense aux seniors. Pour qu'ils profitent de leurs proches dans la joie de vivre.

Je pense aux commerçants et aux entreprises. Qui vont avoir besoin de votre soutien pour rebondir.

Je pense aux salariés et aux chômeurs. Qui vont devoir se battre pour leurs emplois.

Je pense aux associations et aux bénévoles. Qui sont les premiers artisans de notre lien social d'entraide, de solidarité, et de vivre ensemble.

Pour faire face à toutes ces difficultés, nous les élus, seront toujours à vos côtés pour vous accompagner.

Et tout cela est possible grâce aux agents municipaux, qui assurent et continueront d'assurer le service public, qui une nouvelle fois a fait preuve de son utilité. Je sais que nous pouvons compter sur eux.

Nous commencerons cette année 2021 avec des « vœux virtuels » qui ne peuvent remplacer les moments d'échanges que nous avons l'habitude d'avoir.

Mais nous nous devons, compte tenu de cette pandémie et des règles sanitaires, de nous préserver les uns les autres.

Je forme le vœu sincère que nous abordions 2021 avec optimisme et qu'un même élan de solidarité nous unisse pour faire face aux nouveaux défis.

En espérant vous retrouver très très bientôt, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une bonne année remplie de plein de petits bonheurs.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actu	p.8
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'À venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Brèves	p.15
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Espace public	p.18
On en parle	p.20
Tribunes politiques	p.21
Association	p.22
Hommage	p.23
Carnet de route	p.23



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.ville-saran.fr



Monavis-citoyen

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

Directrice de la publication :

Maryvonne Hautin, maire.

Responsable du service communication :

Christian Musio

Rédaction, photographies (D. Vandeveld) et mise en pages : Service communication 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

Diffusion : par nos soins.

Impression : Imprimerie Prévost Offset.

Tirage : 9 000 exemplaires.

ISSN : 0153-7016

Dépôt légal : janvier 2021

Imprimé sur papier FSC recyclé

Numéros de licence :

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

Portraits de nouveaux élus

Dossier réalisé par Clément Jacquet

Qui sont nos nouveaux élus et nos nouvelles élues ?

Quelle vision ont-ils de leur rôle ?

Quels objectifs se fixent-ils en ce début de mandat ?

Comment apprécient-ils la vie saranaise ?

Autant de questions auxquelles cinq d'entre eux ont bien voulu répondre dans un premier temps. Tout en dévoilant certains aspects de leur personnalité et de leurs loisirs. Repères présente ici trois adjoints et deux conseillers municipaux.

Il s'agit du premier volet d'une série qui se prolongera dans les Repères à venir et présentera huit autres nouveaux adjoints et conseillers délégués. Les treize nouveaux élus (Ndlr : dont deux ne le sont pas tout à fait) ont un dénominateur commun : ils tiennent à mener des politiques publiques efficaces, dans la transversalité, proches de la population.

Afin que chaque habitant se sente bien dans sa ville.

Josette Sicault

6^e adjointe. Seniors et petite enfance.
72 ans, retraitée GMF.



Elle entame son troisième mandat avec conviction et naturel. Ses débuts dans l'action politique municipale se sont faits comme conseillère municipale. En 2014, elle devient conseillère déléguée auprès des personnes âgées, une population qui est démographiquement en hausse. Et aujourd'hui elle a, en plus de cette casquette celle d'adjointe à la Petite enfance, soit la crèche des P'tits Loups. Les seniors et leur qualité de vie ont été pendant un mandat l'objet de son attention au quotidien. « Au début je ne connaissais pas du tout ce secteur et très vite je me suis épanouie dans la fonction, explique-t-elle. Cela a été six années qui m'ont beaucoup plu. J'aime être auprès d'eux, à leur écoute. Leur apporter soutien, réconfort. Un



Fabrice Boisset

9^e adjoint. Sports.
52 ans, cadre SNCF.

C'est en 2014 que Fabrice Boisset est entré en politique comme conseiller municipal aux affaires scolaires. Suite à la disparition en janvier 2019 de Jacques Mazzuca, il rejoint les sports pour accompagner Bernard Dugalleix. Un passage de relais en douceur, conforme aux valeurs sportives qu'il défend. Le sport est une délégation qui sied parfaitement à l'ancien footballeur (USM, USOPO- club corpo de cheminots), qui a également pratiqué le badminton, le judo, l'athlétisme et le handball. « Être élu aux sports c'est plus une passion qu'un travail, assure-t-il. Le sport est l'école de la vie, avec son respect des règles, son sens de l'autre. Il contribue à la construction de la personnalité ». Fabrice pratique aujourd'hui le sport détente : cyclisme, course à pied, marche. Son sens de l'engagement est né très tôt : « J'ai toujours eu un côté humain, penser aux autres plus qu'à moi-même, donner ». Fabrice a été secrétaire général CGT SNCF maîtrises et cadres. Il a cessé ce mandat syndical lorsqu'il a été élu à la mairie, les deux fonctions ne pouvant à son sens s'exercer en même temps.

« Offrir des loisirs sportifs au plus grand nombre »

Son rôle d'élu selon lui : « Maintenir et développer la politique sociale et sportive construite depuis 1977. Je suis un représentant de la population, j'essaie de mettre en application les politiques que les gens aimeraient voir dans leur quotidien, dit l'édile. Il s'agit d'offrir des loisirs sportifs de qualité au plus grand nombre (Ndlr : les clubs accueillent quelque 4 600 licenciés). Saran est une ville qui évolue très intelligemment, en privilégiant le bien-être et la qualité de vie ». Et d'énoncer quelques grands chantiers pendant cette mandature : le développement de la féminisation du sport, l'accès au sport des personnes porteuses de handicap, la rénovation de la salle Jean Landré... Et aussi les Jeux olympiques. La Ville vient de recevoir un label pour son soutien aux JO et a déposé un dossier pour accueillir des délégations nationales en 2024. Les loisirs de Fabrice sont variés. Il aime le modélisme ferroviaire, le bricolage. La culture en général et la lecture de polars géopolitiques en particulier.

peu de dynamisme aussi. J'aime les contacts humains ». Sur le plan de la Petite enfance elle entend appuyer son action sur le professionnalisme des équipes tout en étant à leur écoute et à celle des parents. Dotée d'un tempérament ouvert sur l'autre, empathique, Josette Sicault se sent bien autant auprès des Saranais âgés que des plus jeunes. Son sens de l'engagement c'est en mai 1968 qu'il s'est révélé, alors qu'elle travaillait chez Bril, entreprise de textile. « Je me souviens des grèves, des luttes pour de meilleures conditions salariales et sociales, se remémore-t-elle. De la

« J'aime les contacts humains »

solidarité aussi. Cela m'a construite et ne s'oublie pas ». Elle y sera déléguée syndicale CGT et intégrera le comité d'entreprise. Elle tient à exercer son mandat électif selon deux grands principes : la proximité avec la population et la défense du service public. Installée sur la commune depuis 43 ans, Josette Sicault aime sa ville : « J'adore Saran l'esprit village, l'ambiance, la façon de vivre. Ici on ne manque de rien ». Et plus loin « C'est une ville qui évolue bien, avec beaucoup de projets ». Josette a deux enfants, cinq petits enfants et un arrière-petit-fils.



Catherine Hamon

4^e adjointe à la santé, au handicap et à l'accessibilité
62 ans, retraitée EDF-GDF

Catherine Hamon revêt les habits d'une délégation nouvellement créée, notamment sur le plan de la santé, qui correspond à une forte attente de la population. Elle place son action dans la continuité de ce qui a déjà été fait dans les trois secteurs dont elle a la charge : santé, handicap, accessibilité. Autant de chevaux de bataille pour la nouvelle élue qui lance quelques axes d'action : Lutter contre la désertification médicale, ne laisser aucune personne porteuse de handicap, adulte comme enfant, au bord de la route, continuer d'équiper les établissements municipaux à l'accessibilité pour tous, poursuivre le Forum de santé... « Il y a beaucoup à faire, assure-t-elle. Je souhaite notamment que tous les Saranais aient accès à la santé. Je me réjouis de l'arrivée de deux médecins généralistes au cabinet médical rue Marcel Paul ». Son engagement et son militantisme ne datent pas d'hier. Syndiquée CGT, Catherine a pendant sa vie active

« Ne laisser personne au bord de la route »

été bénévole pendant 40 ans aux œuvres sociales. Avec comme credo : la solidarité, être auprès des agents et des familles. Elle agit aujourd'hui au sein du réseau solidaire pour les agents retraités EDF-GDF. Politiquement, Catherine Hamon a été élue d'opposition à Fleury-les-Aubrais entre 2016 et 2020. Son nouveau rôle selon elle : « La proximité avec la population, être à son écoute. J'ai hâte de retourner dans les quartiers. Je souhaite augmenter par exemple le nombre de traducteurs en langues des signes ». Installée sur Saran depuis 2017 Catherine s'y plaît bien : « J'ai trouvé un équilibre entre la ville et la campagne, qui me satisfait bien. Nous avons tous les services à proximité ». Catherine Hamon a deux enfants et trois petits enfants. Elle consacre ses loisirs à la lecture (romans, presse...), aux travaux manuels (couture, cartonnage...), à la marche... Et aime aussi les voyages et la musique.

Romain Suzzarini

Conseiller municipal à l'environnement.
29 ans, agent technique chargé de l'entretien du patrimoine arboré à la commune de Saint-Maur-des-Fossés (94)



La main verte, Romain Suzzarini assurément l'a. « Depuis tout petit j'aime la nature, dit-il. Avec un grand-père agriculteur et un père apiculteur amateur j'ai de qui tenir. Je souhaite mettre mes compétences au service de l'intérêt général, préserver la biodiversité saranaise. Nous avons la chance à Saran de disposer de nombreux espaces verts exceptionnels. C'est agréable de vivre ici, la verdure toujours proche ». Il s'est proposé pour remplir un mandat électif, naturellement pourrait-on dire tant ses convictions environnementales sont fortes, ancrées en lui. Il s'agit du premier élu saranais à ce poste nouvellement créé. « Mon rôle est de préserver et d'améliorer notre cadre de vie, avoir une action de proximité, défendre des valeurs », ajoute-t-il. Côté professionnel Romain dispose d'une solide formation forestière et d'aménagement paysager.



Julien Badoni

Conseiller municipal à l'urbanisme
35 ans, gérant d'une société de transport à la personne

Quelle, la Chatonnerie, le centre Bourg, la ZAC de l'ancien aérodrome, la ZAP du Clos vert... Les projets de réhabilitation et d'aménagement ne manquent pas sur la commune en ce début de mandat. « Ce sont des opérations qui me tiennent à cœur, essentielles pour le développement et le rayonnement de la ville, assure Julien Badoni. Elles vont permettre d'apporter une nouvelle place à Saran, de modifier le positionnement de la ville au sein de la métropole. Le challenge : que l'opération du centre-ville fonctionne avec les autres chantiers ». Julien a été responsable de vie scolaire et d'internat dans un établissement privé. Il s'est engagé de nombreuses années au sein de l'association balgentienne Graines d'espérance Bénin. Julien s'est proposé naturellement à un mandat électif. « Je me suis intéressé à la vie de la commune, à ses projets, lance-t-il. C'est bien d'agir, de s'investir, au nom de la population. Ce qui m'anime c'est d'être acteur. Il y a une attente des Saranais sur certains projets. La consultation de la population à ce sujet est primordiale ». Son rôle se-

« Sentir l'âme de Saran »

lon lui : « L'urbanisme se situe au carrefour de nombreux domaines. Comme nouvel élu je veux sentir l'âme de Saran ». Une profession de foi enthousiasmante même si sur certains dossiers la marge de manœuvre est ténue. Le Plan local d'urbanisme fait en effet l'objet d'un transfert de compétence à la Métropole. La mise en œuvre du PLUM est prévue à horizon 2022. Son idée de la politique saranaise ?

« Les citoyens sont au centre des préoccupations des élus. Dans ce sens la rencontre avec les habitants est essentielle ». Et d'évoquer à titre d'exemple la construction et les besoins de logements qui s'expliquent

pour des raisons démographiques, la composition des familles ayant notamment évolué. Nouveau Saranais, marié à Aline, Julien Badoni apprécie grandement la commune. « Nous avons toujours été attachés à Saran pour sa qualité de vie, son bon vivre. Il y a tout ici, tellement de facettes : forêt, cinéma, le plus grand centre commercial du coin... ». Papa de jumelles de 3 ans, Julien affectionne le cinéma et la musique.

Parmi les projets à venir dans sa branche : redévelopper le patrimoine arboré municipal (avec un slogan : un arbre coupé, deux arbres replantés), réaliser la plantation de microforêts, favoriser la réduction et la valorisation des déchets alimentaires. Qui sous forme de compost pourront être utilisés par le service municipal des espaces verts, ou être destinés à la culture du maraîcher bio. « Ce qui me motive c'est l'alimentation en régie, assure-t-il. Cultiver ses propres fruits et légumes ». Romain aura aussi à traiter et à suivre l'évolution de nombreux autres dossiers : la ceinture verte, le domaine du Clos Vert, l'Inventaire de la Biodiversité Communale...

« Préserver et améliorer le cadre de vie »

Celui qui a grandi à Saran apprécie la vie locale. « Ici on a tout, résume-t-il. Dans mon enfance et ma jeunesse j'ai bénéficié de ce que proposent les structures municipales : centres de loisirs, stages sportifs, Grand Liot... ». Sur le plan de la vie privée il vit en couple, est papa d'un garçon de 9 ans. Ses loisirs tournent essentiellement autour de la nature : la pêche (en étang, en Loire...), le jardinage, les balades en forêt, en Sologne... Romain est aussi un passionné de botanique. Il collectionne de nombreuses plantes et fleurs. Des fruits et légumes rares. Comme le goyavier du Brésil ou le poivrier de Chine.

L'école à l'heure de la C

Depuis le 2 novembre, l'école élémentaire du Chêne-Maillard, son personnel, ses équipes, et ses 250 élèves de 6 à 11 ans, vivent sous les contraintes du confinement. À l'instar des autres écoles saraïaises, la permanence du service public y est assuré.



Une ambiance étrangement calme règne aux abords immédiats et à l'intérieur de l'école élémentaire du Chêne-Maillard depuis maintenant près de 2 mois.

Au quotidien, cet établissement applique strictement les procédures sanitaires liées à la COVID-19 et doit aussi respecter les mesures édictées par le plan Vigipirate.

« Nous avons repris le protocole de juin dernier » explique **Blandine Louail**, directrice de l'école élémentaire pour la quatrième année « nous avons organisé un conseil des maîtres durant les vacances de la Toussaint. Le jour de la rentrée a été marqué par l'hommage à Samuel Paty et la mise en place des mesures barrières. Les horaires d'entrée et de sortie de l'école ont été décalés : les enfants ont été divisés en groupes et selon les 2 accès à l'établissement. La maternelle a adopté d'autres horaires, ce qui est parfois compliqué pour des parents. Certains se sont montrés réticents au port du masque par les enfants,



Blandine Louail

du moins dans un premier temps. Nous sommes les premiers interlocuteurs et nous avons droit à leurs remarques. Ce qui est compliqué pour nous, enseignants, c'est que nous sommes pris

en permanence et que nous n'avons pas de pause dans la journée. Nous avons le soutien de l'inspecteur de circonscription et l'équipe d'enseignants est très soudée. On s'entend bien avec la mairie qui est très réactive et la périscolaire. On se serre les coudes ».

Une école sous contraintes

Crise sanitaire oblige, le fonctionnement de l'établissement a été bouleversé. « On fait en sorte que les enfants ne se croisent pas. Ils sont dans un groupe à la cantine et dans le même groupe lors du temps périscolaire. Dans



la cour, les élèves jouent en 2 zones distinctes, soit par 2 classes, soit par 3 classes pour les grands. Nous utilisons pour ce temps le terrain de la MLC voisine » précise la directrice. Le port du

masque est une autre contrainte pour les jeunes saraïais « Les parents ont joué le jeu et ça se passe bien. Chaque enfant porte un masque le matin et un autre l'après-midi, même dans la cour. La mairie a distribué 2 masques lavables aux enfants ». Au quotidien « Tout est organisé. Même le lavage de mains des enfants qui change tout. Avec le masque, les enfants sont protégés de plein de maladies qui circulent. Ils sont moins malades et aucun ne tousse ». Revers de la médaille, « Ils sont beaucoup plus fatigués. Parler avec le masque est compliqué pour eux, car il faut parler plus fort. Et puis c'est difficile de regarder quelqu'un parler avec un masque. Cela nécessite plus d'attention ». Nettoyage des classes 2 fois par jour, procédures chronophages « On a un peu râlé au début, puis on a pris l'habitude. On y a gagné par exemple sur la liaison avec la périscolaire qui se fait mieux ».

Moments d'ordinaire privilégiés, le temps de la cantine et la pause méridienne sont également impactés. « Les enfants rentrent par 2 côtés afin d'éviter trop de croisements. Ils mangent par groupes de classes. Chaque classe dans un secteur de



Covid-19



la cantine. Chaque enfant mange toujours à la même place, et ne peut pas se lever



Evelyne Hubert

durant le service. Nous débarrassons chaque table » détaille



Julie Khattabi

« Sur 2 services, nous accueillons 218 enfants de primaire. Il n'y a plus une seule table de libre. Pour nous, les procédures

Une périscolaire adaptée et riche

en vigueur sont une question d'habitude ». Si les enfants sont majoritairement contents de pouvoir fréquenter l'école, et donc leurs amis, à la cantine « Ils sont assignés à leur table. Ils ne peuvent pas manger avec leurs copains. Ils sont moins autonomes. C'est contraignant pour eux » indique

Julie Khattabi, également responsable satellite à la restauration scolaire.

tout simplement suspendu. « On s'est basé sur l'expérience du premier confinement, afin de limiter les contacts » précise **Jonathan Panier**, responsable de la périscolaire en maternelle et élémentaire. De 7h30 à 8h20, de 11h30 à 13h45, et de 16h30 à 18h45 « On a mis les moyens, avec le renfort de personnels de la Ville afin d'assurer l'animation. Avec des fois un animateur supplémentaire afin de gérer les groupes, comme durant le temps du midi ». L'équipe de 9 animateurs, plus le responsable et son adjoint gèrent ainsi 5 groupes de 2 classes. « Le midi, lors du temps libre hors repas, chaque groupe est soit dans la cour, soit dans les locaux. Les enfants sont libres de choisir. Le plan Vigi-



Jonathan Panier

pirate a posé des contraintes supplémentaires. Maintenant, ça s'est affiné ». Au niveau du matériel ludique, celui-ci est mis à disposition des groupes en alternance, via des bacs (désinfectés ou après 24h de délai) qui font l'objet d'un suivi attentif. Si nombre de projets ont été stoppés, d'autres ont été réadaptés comme par exemple « Le Labo des idées », voire maintenus : « Nous avons adapté le programme scolaire sous forme de jeux, en lien avec l'équipe enseignante. Globalement, nous essayons de redémarrer nos pratiques, mais différemment. Cela demande plus de temps, plus de travail pour l'équipe, c'est plus contraignant. Du fait des groupes définis, nous avons perdu en mixité. Les enfants se mélangent moins. Mais nous avons une vigilance plus précise sur eux, ce qui permet des retours plus pertinents auprès des enseignants ». Et **Jonathan Panier** de conclure « Malgré

le protocole sanitaire, la périscolaire continue de vivre. Ce n'est pas de la garderie. Ici, le temps périscolaire est riche ».

L'école qui (r) assure

Ateliers et fêtes annulés, sorties restreintes... La vie de l'école élémentaire du Chêne-Maillard se poursuit cependant. « Les services sont assurés. Les parents ne se rendent pas forcément compte de la présence et de l'action de la Ville. Saran n'est pas un parent pauvre » souligne la directrice, enseignante depuis plus de 20 ans. « Cette crise sanitaire nous a mené à nous recentrer sur notre métier. Nous essayons de combler les lacunes et difficultés des élèves, notamment en ce qui



concerne la lecture pour les CE1. Il y a des situations familiales compliquées et difficiles qui impactent la vie des enfants. Nous préférons assurer l'école sur place qu'à distance, malgré toutes les contraintes. L'école est primordiale ».

Quant à l'avenir proche, tous nos interlocuteurs pensent poursuivre l'année scolaire dans les mêmes conditions. « Désormais, nous avons plus de recul vis-à-vis de la CO-

VID-19. On prend ça avec une certaine distance et humour. Nous nous sommes habitués, malgré tout ».

Actuellement, Saran ne déplore aucune fermeture de classe ni d'école du fait du virus. Enseignants et agents des différents services municipaux répondent présents dans chaque groupe scolaire de la commune.

• **Arnaud Guilhem**



Débats philosophiques à l'école du Bourg

Chaque mardi matin, 24 élèves de CM1-CM2 consacrent une heure à échanger et débattre en compagnie de leur enseignante et d'un animateur de la péri-scolaire.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'éducation civique et morale. Il se traduira par une exposition en juin prochain.

Qu'est-ce qui différencie une émotion d'un sentiment ?

Quelle est la différence entre croire et savoir ?

Qu'est-ce que le respect ? Qu'est que la liberté ?

Tel est le type de thèmes autour desquels les élèves d'une classe dédoublée de CM1-CM2 de l'école du Bourg sont amenés à réfléchir, s'exprimer et argumenter lors du « Débat philosophique ». Un rendez-vous hebdomadaire d'une heure, organisé sur le temps scolaire. Ces échanges se déroulent loin de leur salle de classe et sont animés par **Mélanie Forges**, leur professeure, et **Alexandre Kolberg**, responsable de l'accueil péri-scolaire de l'établissement. Et le moins que l'on puisse constater est que **Marie, Dylan, Janice, Gabrielle, Marin** et leurs camarades, du haut de leurs 9 à 10 ans, ont des choses à dire. « Aujourd'hui, 23 élèves sur 24 ont pris la parole » constate Mélanie Forges, à l'origine de ces débats. « J'ai commencé en 2018 avec des débats d'une durée de 20 minutes. Après une réunion avec les animateurs de la Ville (péri-scolaire), nous les avons mis en place sous cette nouvelle forme en janvier 2020 ». Dès la 3^e semaine de septembre ces débats ont repris, avec de nouveaux élèves.



Un projet phare

Chaque semaine, le thème du débat est annoncé la veille aux élèves, afin qu'ils disposent de temps pour y réfléchir. « Au début, ça a été difficile pour eux de prendre la parole » explique Mélanie Forges. « Puis ils ont intégré qu'ils pouvaient parler, que nous les respectons en tant qu'individus et citoyens, sans les juger, et leur comportement a évolué. Il s'agit, en autres, d'un travail d'expression orale, d'être au plus près de ce qu'ils veulent dire. C'est un moment qu'ils apprécient ». Un

moment privilégié au cours duquel « Les enfants font preuve d'une réflexion assez profonde sur des sujets compliqués » souligne Alexandre Kolberg. Le pré-bilan du trimestre écoulé s'annonce positif « Cela été une révélation pour tous les enfants, dont ceux en situation de handicap » résume la professeure « Ce projet au long cours nous permet de les voir évoluer dans leur expression et leur réflexion. La pratique de l'oralité et l'acquisition de vocabulaire sont bénéfiques pour eux. Les enfants sont plus enclins à participer en classe ». Et de poursuivre « Ce qui nous a marqués, c'est leur capacité d'écoute des autres ». « Ces débats philosophiques » ont des répercussions sur le travail des enfants en classe et aussi sur eux-mêmes en tant que citoyens » relève Alexandre Kolberg « Je suis très content de la mise en œuvre de ce projet qui m'apparaissait intéressant, et du travail que nous réalisons en commun avec Mélanie Forges. Nous nous retrouvons ainsi tous les jeudis soir ». Selon l'enseignante, il s'agit là du « projet phare de l'année ». Un projet qui donnera lieu à une exposition en juin prochain à la salle des Fêtes.

• Arnaud Guilhem



« On a le droit de parler. C'est différent de la classe. On peut dire ce que l'on veut devant tout le monde sans être jugée. J'adore. » - Alice

« J'apprécie les débats. On peut s'exprimer librement, échanger avec les autres, écouter ce qu'ils pensent. » - Lucas

« Ça donne un temps de calme par rapport au temps de classe et j'apprécie. » - Ornella



Parents, ceci vous concerne !

LES RAPPELS ET LES DÉLAIS DE RÉSERVATION

CENTRE DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES	6 SEMAINES avant la période souhaitée	CENTRE DE LOISIRS MERCREDI	6 SEMAINES avant le jour souhaité
PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR	7 JOURS avant le jour souhaité	PÉRISCOLAIRE MIDI	3 SEMAINES avant le jour souhaité
* Annulation possible 7 jours avant			
SÉJOURS GRAND LIOT	3 SEMAINES avant la période souhaitée	STAGES SPORTIFS	3 SEMAINES avant la période souhaitée

Les vacances d'hiver du 22 février au 5 mars 2021

Le fonctionnement des structures citées ci-dessous dépend exclusivement de l'évolution de l'épidémie COVID19.

Les centres de loisirs jusqu'au 9 janvier 2021

Marcel-Pagnol maternel (3/5 ans) passera ses vacances aux rythmes des sports d'hiver tout comme les plus âgés de la base de la Caillette (9/14 ans) qui partageront de bons moments dans leur station de ski (factice). Enfin, Marcel Pagnol élémentaire (6/8 ans) se frottera aux sciences et techniques (« c'est pas sorcier ! »).

Le Grand-Liot du 22 au 26 février jusqu'au 30 janvier 2021

« Entre ciel et terre- observations, détente et grand air » (fabrication de mangeoires, l'observation des oiseaux de jardin, les balades en forêt, land'art...)

Les stages sportifs s'adressant aux jeunes Saranais du CE1 à la 5^e Du 22 au 26 février (handball, Fitness kid, mutlipsorts) jusqu'au 30 janvier 2021

Du 1^{er} au 5 mars (natation, futsal, mutlipsorts) jusqu'au 6 février 2021

Les clubs ados du Bourg, du Vilpot et du Chêne Maillard (s'adressant aux 11/17 ans), **le club mécanique** (à partir de 12 ans) ouvriront quant à eux leurs portes pour proposer leurs activités loisirs - **adhésion jeunesse obligatoire** (10€ pour 2021- disponible au sein des clubs et du Point Information jeunesse).

Pour tout savoir sur les programmes : consulter le site de la ville et les « pages activités » de votre espace famille.

LES ACTIONS ENFANCE-JEUNESSE

Le nouveau confinement annoncé le 30 octobre 2020, encore tout en partie en vigueur à ce jour, a mis en arrêt plusieurs structures municipales dans leurs activités habituelles comme les écoles municipales de sport, de musique, de danse, les clubs ados, la médiathèque, la piscine, la galerie du château... Les agents municipaux ont donc, pour une très grande majorité, été redéployés sur les structures périscolaires, centres de loisirs pour faire découvrir aux enfants des ateliers sportifs, artistiques, musicaux, peu connus et complémentaires à ceux des animateurs.

Tout comme Aurélie Garnier, agent d'accueil et d'animation à la galerie du château de l'Étang, qui a pu intervenir au périscolaire élémentaire du Bourg tous les midis pendant plus d'un mois.

Parmi ses ateliers artistiques suivis par une douzaine d'enfants à chaque séance du CP au CM2, Aurélie affectionne plus particulièrement sa création collective, une lampe sur pied réalisée à partir de matériaux de récupération et dont l'ornement s'est essentiellement inspiré de l'artiste plasticien Japonais, T.Murakami et de ses fleurs aux couleurs vives et tendances. « En cette période plutôt morose où le port du masque est obligatoire, j'ai choisi ce projet collectif à la logistique plutôt simple où les enfants se sont amusés, ont pu échanger, se détendre et laisser libre court à leur imagination fantaisiste et débordante. Les animateurs, les enseignants, les enfants eux-mêmes me connaissent et savent où me trouver. Même si ma présence était exceptionnelle sur l'école, j'y vois là une opportunité certaine pour renforcer une passerelle culturelle entre l'école, le périscolaire et le Château de l'Étang ». L'œuvre est visible dès l'entrée périscolaire pour le plus grand plaisir des yeux.

PLUS D'INFORMATIONS :

Secrétariat de la Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18



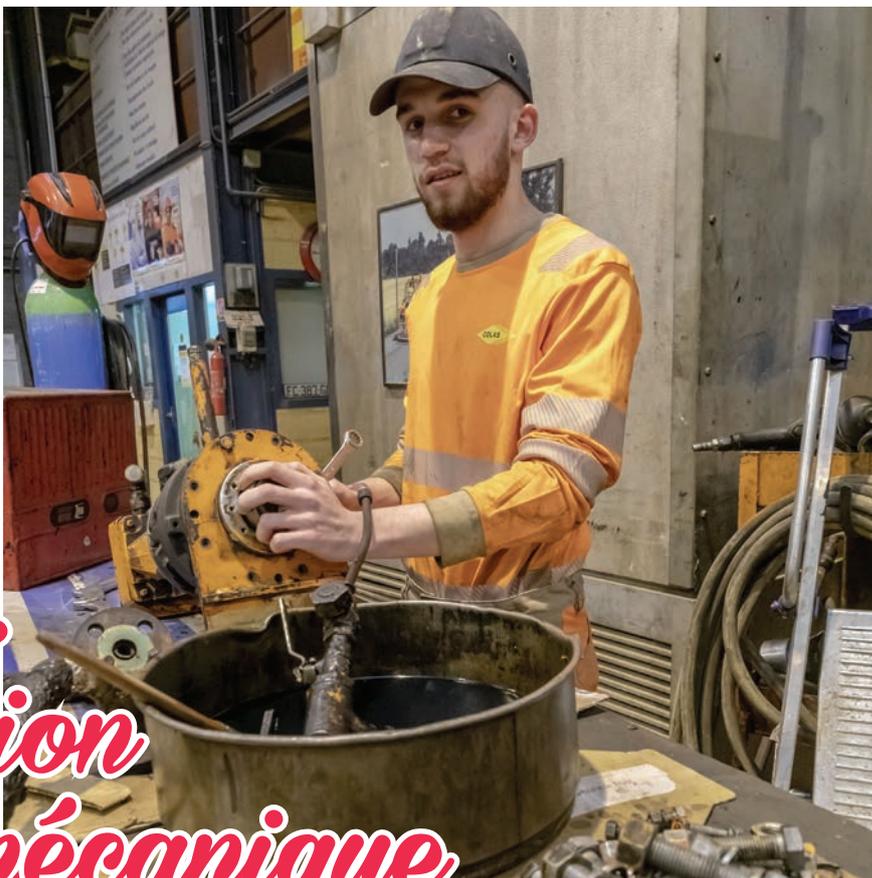
Restauration municipale Janvier

LUNDI 4 JANVIER Salade iceberg Jambon de porc (omelette) Pommes de terre sautées Crème dessert vanille	MERCREDI 13 JANVIER Chou rouge Hachis parmentier de bœuf Camembert bio Macédoine de fruits au sirop	JEUDI 19 JANVIER Carottes râpées Rôti de porc au jus (riz) Lentilles Petits suisses aux fruits
MARDI 5 JANVIER Céleri rémoulade Spaghetti à la bolognaise végétarienne Tome de Savoie Compote bio, petits beurre	JEUDI 14 JANVIER Saucisson sec, cornichons (terrines de légumes) Filet de saumon à l'oseille Haricots beurre persillés Édam bio Fruit de saison	VENREDI 20 JANVIER Pamplemousse Sauté de bœuf aux oignons Macaroni Emmental Crème dessert chocolat
MERCREDI 6 JANVIER Salade de riz bio à la niçoise Émincé de bœuf bio à la tomate Brocolis bio gratinés Leerdammer Fruit de saison	VENREDI 15 JANVIER Poireaux vinaigrette Sauté de veau aux olives Frites Yaourt aromatisé	LUNDI 25 JANVIER Chou blanc Poisson sauce à la crème Semoule bio Fromage blanc vanille
JEUDI 7 JANVIER Tarte au fromage Dos de cabillaud à la crème de légumes Poireaux et carottes à la crème Yaourt brassé nature Fruit de saison	LUNDI 16 JANVIER Taboulé à la semoule bio Escalope de dinde épice cajun Printanière de légumes Port Salut Fruit de saison	MARDI 26 JANVIER Potage poireaux pommes de terre Saucisse chipolata (saucisse tex-mex) Haricots verts Chèvre Fruit de saison
VENREDI 8 JANVIER Carottes râpées Cuisse de poulet Haricots verts ail persil Six de Savoie Chou au chocolat	MARDI 17 JANVIER Macédoine de légumes Petites bouchées au fromage et pommes de terre Épinards hachés béchamel Ptits Louis coque Fruit de saison	MERCREDI 27 JANVIER Céleri rémoulade Sauté d'agneau à l'ail Macaroni bio Yaourt aromatisé
LUNDI 11 JANVIER Potage butternut et croûtons Omelette Trio de légumes brocolis Comté à la coupe Fruit de saison	MERCREDI 18 JANVIER Salade batavia Dos de colin à la crème de poireaux Purée de butternut Carré frais bio Chouquettes	JEUDI 28 JANVIER Pommes de terre vinaigrette Semoule aux pois chiche et légumes couscous Compote aop Fruit de saison
MARDI 12 JANVIER Salade iceberg aux dés de chèvre Sauté de dinde au curry Riz bio Galette des rois frangine		VENREDI 29 JANVIER Salade et mini nems aux légumes Sauté de dinde à l'aigre douce Poêlée wok aux pâtes chinoises Salade de mangue et ananas



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr





Jérémie, la passion de la mécanique

Passionné du vilebrequins, pistons et soupapes, Jérémie Bourinat se forme pour devenir mécanicien poids lourds.

Après avoir décroché un CAP maintenance des véhicules routiers, Jérémie Bourinat, 18 ans, poursuit sa formation en bac pro dans la même filière. Il est en première année d'une formation qui en compte trois, au CFA Promotrans de Vendôme. La formation en alternance est à deux tiers axée sur la pratique. C'est aux ateliers de l'entreprise de travaux publics Colas que nous l'avons ainsi rencontré pour évoquer son choix. Une entreprise dans laquelle il avait effectué son stage de 3^e prépa pro. « J'ai toujours aimé tout ce qui touche aux véhicules, à la moto, souligne-t-il. À 14 ans, j'ai démonté et remonté le moteur de mon 103 pour voir comment ça marchait. Je suis ensuite allé au Club mécanique de Saran pour apprendre, bénéficier de conseils ». Et plus loin : « Je suis un manuel. J'aime chercher, me lancer des défis. Je suis satisfait quand à la fin ça marche ». Les cours au CFA comprennent des matières générales (français, mathématiques, anglais...) et aussi des disciplines d'enseignement professionnel (moteur, système de freinage, pneumatique, électricité, ateliers...).

Il s'agit d'un secteur qui enregistre beaucoup d'innovations techniques. La flotte de véhicules de Colas comprend des engins de chantiers (pelles, chargeurs, malaxeurs, camions...) et des utilitaires.

Dépannage, réparation, entretien...

Les qualités selon Jérémie pour exercer cette profession : « être précis, patient, organisé et courageux ». **Alain Pinto Da Rocha**, chef d'atelier et tuteur, complète : « être méticuleux, aimer le métier ». Jérémie effectue en entreprise de nombreux travaux comme remplacer une pompe à eau, réparer des freins, effectuer des vidanges. « Jérémie est bien parti, impliqué et a le potentiel, assure son tuteur. Il a les bonnes cartes en main. C'est quelqu'un qui en veut, il pose les bonnes questions et travaille vite et bien. L'objectif est qu'il soit autonome sur tous les véhicules à l'issue de sa formation ». Jérémie a choisi le secteur du poids lourds car il offre plus de débouchés que celui des véhicules légers. Il désire, pourquoi pas, après le bac poursuivre ses études et passer un BTS pour davantage de possibilités de carrière. En termes de débouchés le titulaire d'un bac pro peut occuper un poste de contrôleur technique des véhicules industriels. Le mécanicien assure dépannage, réparation, diagnostic, entretien. Il peut travailler dans un garage, chez un

concessionnaire, au sein d'une entreprise ou d'une collectivité locale. Quand on interroge Jérémie sur ses loisirs il cite en premier lieu... la mécanique. Il a changé par exemple le turbo de la voiture de sa mère et démonté et remonté le moteur de la moto 750 cm³ de son père. La mécanique : plus qu'un métier, une passion.

• **Clément Jacquet**

BON À SAVOIR

Le Bac Pro Maintenance de Véhicules option Véhicules de Transport Routier

Au cours de sa formation, le-la futur-e technicien-ne acquiert des connaissances en mécanique, hydraulique, électricité, pneumatique et électronique nécessaires pour réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective sur des poids lourds.

Durée de formation : 3 ans.

En alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec des mises en situation en lien direct avec l'entreprise.

En formation initiale au sein d'un lycée professionnel avec des périodes de formation en milieu professionnel.

Compétences visées :

- Réaliser la maintenance périodique,
- Effectuer un diagnostic,
- Effectuer une maintenance corrective,
- Réceptionner et restituer le véhicule,
- Organiser la maintenance.

Perspectives, exemples de formation possibles :

- BTS Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier
- BTS Moteurs à combustion interne
- BTS Après-vente automobile option véhicules industriels

> POUR TOUS RENSEIGNEMENTS <
Contacter le PIJ de Saran : 02 38 80 34 12



UN SESAME

pour l'inclusion numérique

À compter du mois de janvier, la Médiathèque propose à ses abonnés des séances d'accompagnement individuel à l'outil informatique. Ce nouveau service s'adresse en premier lieu aux novices, afin de les rendre autonomes dans leur usage de la technologie numérique. Ordinateur, tablette, liseuse, smartphone...

Au fil des années, l'outil numérique s'est imposé dans le quotidien du plus grand nombre.

Ces accessoires offrent bien des services, encore faut-il en maîtriser le fonctionnement. Et en la matière, les citoyens ne sont pas sur un même pied d'égalité.

Confrontée à cette réalité, l'équipe de la Médiathèque s'est lancée, à sa mesure, dans une démarche d'inclusion numérique. Elle propose désormais à ses abonnés des ateliers d'accompagnement individuel à l'outil informatique. Ces ateliers de niveau « grand débutant » sont dédiés aux adultes et se déroulent sur rendez-vous. Ces séances d'une durée minimale d'une heure se concentrent sur une thématique définie au préalable avec l'utilisateur. Celui-ci

peut venir avec son ordinateur portable ou bénéficier du matériel mis à disposition par la Médiathèque.

« Ce nouveau service part d'un constat : la Médiathèque est un lieu ressource doté d'un équipement multimédia et de l'accès à Internet (L'Espace « Sésame » compte 5 postes informatiques). Nos usagers ont fréquemment besoin d'un accompagnement afin d'utiliser l'outil numérique pour accéder à des sites administratifs et effectuer leurs démarches en ligne » explique Ingrid Ingelbrecht, la responsable. « L'objectif est que l'utilisateur puisse avoir une maîtrise suffisante de l'outil numérique et de ses propres outils afin d'être autonome » poursuit **Guillaume Rabreau, médiateur numérique et pilote du projet**. « Il s'agit donc d'analyser au mieux et amont les besoins de l'utilisateur, afin de bien préparer le rendez-vous ».

Une phase expérimentale

Ce nouveau service d'accompagnement individuel qui débute en ce mois de janvier, va vivre une phase expérimentale jusqu'à l'été. « Cette période de 6 mois va nous permettre d'identifier les besoins récurrents des usagers. Dans certains cas, plus d'une séance sera nécessaire » précise Ingrid Ingelbrecht.

Dans un second temps, soit dès la rentrée 2021, ce sont des ateliers collectifs, de

niveaux homogènes et autour de thématiques fréquentes qui seront organisés, à la demande. Pour ces ateliers, le service informatique de la Ville mettra à disposition une flotte d'ordinateurs. « L'inclusion numérique est une des propositions de l'équipe municipale » souligne la responsable. Pour autant, la Médiathèque n'entend pas se substituer à un centre de formation. Elle orientera, si nécessaire, le public concerné vers les associations saranaises, comme par exemple le CIMAS.

Pour l'heure, la Médiathèque vient de publier une notice précisant les modalités de fonctionnement de « L'Espace Sésame ».

Quant aux rendez-vous pour les ateliers d'accompagnement individuel, ils peuvent être pris directement à la Médiathèque, soit par téléphone ou message (voir ci-dessous). Les créneaux horaires sont disponibles en semaine et le samedi.

• **Arnaud Guilhem**



Médiathèque de Saran
Place de la Liberté
Tél. : 02 38 80 35 10
mediatheque@ville-saran.fr

Janvier 2021

Le calendrier annoncé ci-dessous est susceptible de modifications selon l'actualité liée à l'épidémie de la Covid 19, et des décisions gouvernementales.

Jeudi 7 janvier
THÉÂTRE « BLEUE »
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Vendredi 8 janvier
THÉÂTRE « BLEUE »
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Samedi 9 janvier
RONDE DES MOTS
 Atelier d'écriture adultes et jeunes à partir de 13 ans
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 10H30
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU
 02 38 80 35 10

CLUB DE LECTURE 13-18 ANS
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 16H
 > GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU
 02 38 80 35 10



Du 15 au 31 janvier
« BANDE DE NAÏFS ! »
 Exposition peintures et sculptures
 > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 02 38 80 35 61 CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
 > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
 > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 17H30
 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
 > ENTRÉE LIBRE.

Prix Littéraire LU VU

Samedi 16 janvier
LANCEMENT DU PRIX LUVU
 Venez découvrir les 4 titres sélectionnés pour la quatrième édition du Prix LuVu, prix qui met à l'honneur les romans publiés en gros caractères

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 16H
 > ENTRÉE LIBRE, ADULTES.

Vendredi 30 janvier
CONSEIL MUNICIPAL
 > MAIRIE
 > À 19H.

Mercredi 3 février
RENCONTRE DÉDICACE AVEC CATHERINE SECQ, AUTRICE ORLÉANAISE
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 18H
 > GRATUIT, ADULTES
 > INSCRIPTION CONSEILLÉE
 À PARTIR DU 5 JANVIER AU 02 38 80 35 10

Mardi 19 janvier
THÉÂTRE « HÉLAS »
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Mardi 26 janvier
LA PAPOTE DU MARDI
 L'occasion pour vous de venir parler de vos lectures, celles que vous avez adorées... et les autres aussi.
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 18H
 > GRATUIT, ADULTES,
 > SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10

Mardi 26 janvier
CONCERT « HENRI DEATH & GRANDS GAMINS »
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM.

Mercredi 27 janvier
HEURE DU JEU VIDÉO
 Viens montrer tes talents de danseurs/danseuses !
 > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
 > À 15H ET À 16H30
 > GRATUIT, À PARTIR DE 10 ANS,
 > SUR INSCRIPTION AU 02 38 80 35 10
 DÈS LE 5 JANVIER



Fleurissement cimetières

À noter que le retrait des chrysanthèmes fanés dans les 3 cimetières de la Ville débutera **le 18 janvier 2021**.

Boîtes à livres

Vous êtes férus de lecture ou simplement curieux de découvrir de nouveaux livres, **3 boîtes à livres sont installées sur Saran**. La première devant les commerces du Chêne Maillard, la seconde dans le Bourg et la dernière au square Pierre-Sémard (Sablonnières). N'hésitez pas à venir déposer les livres qui restent sur vos étagères, à fouiller dans les boîtes et à emprunter à volonté, c'est gratuit et libre d'accès !

Une arc en ciel pour Clara

Une opération de vente « Madeleine Bijou » est proposée à partir du 20 janvier et jusqu'au 15 février 2021. Chaque boîte de madeleines achetées rapportera 1€ à l'association.

Pour plus d'information n'hésitez pas à suivre facebook « Un arc en ciel pour Clara », le site <http://unarcencielpourclara.org>, de les contacter au 06.24.57.55.24 ou par mail unarcencielpourclara@gmail.com

Tri sélectif

À partir du 1^{er} février 2021, les consignes de tri des déchets évoluent. Grâce à la modernisation du centre de tri de l'unité de traitement des ordures ménagères de Saran, les bacs jaune pourront désormais recevoir, les pots de yaourts, les blisters plastique et tous les emballages.



Info pratique Déchets

Un nouvel outil proposé par Orléans métropole vous propose en indiquant votre adresse postale sur <https://triermondechet.orleans-metropole.fr>, d'obtenir toutes les infos relatives à la collecte des déchets (jours des collectes, points de collectes du verre, bornes textiles, déchetteries et végétris, calendrier de collecte).



Du 5 au 13 janvier 2021

Les services de la Ville vous proposent de collecter les sapins de Noël naturels (sans décoration, sans neige artificielle) dans 9 espaces dédiés :

- À l'angle de la rue des Déportés et de la rue Anatole-Faucheux
- Parking de la crèche des Ptits Loups
- Parking Dojo-centre nautique
- Lac du Bois salé
- Parking de l'école du Chêne Maillard
- Parking de l'école municipale de musique
- Quartier du Kiosque
- Parking de l'école des Sablonnières
- Parking du cimetière des Aydes.

Les sapins seront broyés par les services de espaces vert pour être déployés dans les parterres de fleurs de la ville.

Attention au monoxyde de carbone

En cette période hivernale où les appareils de chauffage tournent à plein régime, il est important de rappeler les précautions d'usage afin de prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone, gaz toxique responsable de décès chaque année. Pour éviter ce risque, il est impératif de faire entretenir annuellement les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude par un professionnel ; de faire appel à un ramoneur professionnel qualifié pour nettoyer les conduits d'évacuation de fumées. d'autre part il faut veiller à ne jamais chauffer avec des appareils non destinés à cet usage ; ne pas utiliser de groupe électrogène dans un lieu fermé ; ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole...) ; enfin il est indispensable d'aérer quotidiennement votre habitation.



L'Établissement français du sang appelle à la mobilisation du plus grand nombre pour renflouer les réserves de sang. Les conditions sont d'avoir un poids minimum de 50 kg, d'être âgé de 18 à 71 ans (4 dons de sang par an autorisés pour les femmes et 6 pour les hommes).

L'Établissement français du sang est ouvert du lundi au samedi (avec ou sans rendez-vous) au 190, rue Léon-Foucault à Saint-Jean-de-la-Ruelle 02 38 72 49 49.

Une forêt jardin plantée à la Ferme Saran'Bio

50 arbres fruitiers et des arbustes ont été plantés par des élèves de CM1 et CM2 de l'école du Bourg en compagnie du maraîcher Damien Pinsault. Une opération issue d'un partenariat avec l'association « Des arbres et des enfants ».



Le lundi 14 décembre restera un très beau souvenir pour 45 élèves de 2 classes de CM1 et CM2 de l'école du Bourg.

Ce jour-là, ces jeunes pousses avaient en effet rendez-vous avec le maraîcher **Damien Pinsault** à la **Ferme Saran'Bio**, afin de lui prêter main-forte pour planter 50 arbres fruitiers, qui donneront vie à une forêt jardin, et une haie d'arbustes. En matinée et dans l'après-midi, la ferme – certifiée bio depuis peu – du chemin de Petits-Souliers a connu une activité intense. Une journée placée sous le signe de la découverte, de l'enthousiasme et d'un brin de fierté pour les jeunes écoliers saranais.

À l'origine de cette opération, un partenariat entre l'association « **Des arbres et des enfants** », qui mène des campagnes de plantations agroforestières, scolaires et solidaires sur toute la France, et Damien Pinsault, qui a réalisé entre-temps une action pédagogique et de sensibilisation auprès des 2 classes. « Notre objectif est d'inviter des enfants, citoyens de demain, avec et chez les agriculteurs de leur territoire, afin qu'ils accompagnent le monde agricole dans sa transition et qu'ils renouent avec le vivant. Je me réjouis que ce partenariat ait porté ses fruits et je souhaite qu'il s'inscrive dans la durée » explique **Marie-France Barrier**, fondatrice et présidente de l'association. Cette démarche citoyenne est la 4e opération concrétisée cette année pour « **Des arbres et des enfants** », qui a financé les plantations à hauteur de 1 000 euros. « C'est une opération à faire et à refaire, avec du contenu et du lien pour les enfants »



précise Damien Pinsault. « Il faudra que les écoliers reviennent au printemps pour

voir les bourgeons et les insectes qui vont prospérer ».

Un partenariat fructueux

Autant dire que ce partenariat, et à travers lui la contribution au monde du vivant par les enfants, a fait l'unanimité chez les intervenants. « C'est une opération très intéressante, très utile pour sensibiliser les enfants aux enjeux de la biodiversité et les reconnecter avec la nature. C'est une façon pour eux de s'engager » souligne

pour sa part **Caroline Morize**, professeuse des écoles à celle du Bourg, tout en indiquant « L'association nous a fourni un support pédagogique conséquent. Les élèves ont créé des liens avec Damien

Pinsault sur le long terme ». Cette unanimité prévaut aussi chez les élus « C'est très bien d'associer les enfants, et en plus de l'aspect pédagogique, de leur permettre de restaurer le lien avec la nature » observe **José Santiago**, adjoint à l'espace public, au patrimoine et à l'environnement. « Cette opération est une super initiative et j'espère qu'elle trouvera un prolongement dans le cadre de la régie communale » poursuit **Romain Suzzarini**, conseiller délégué à l'environnement. Les 3,7 ha de terres récemment acquis par la

Ville pour la création de la régie agricole communale pourraient éventuellement bénéficier de ce partenariat dans le futur.

• **Arnaud Guilhem**

INFOS

- www.desenfantsetdesarbres.org
- **La Ferme Saran'Bio**
119 Chemin des Petits-Souliers



LA FUTURE FORÊT JARDIN

La forêt jardin en devenir à la Ferme Saran'Bio se compose d'arbres fruitiers (Pommiers, poiriers, pêchers, abricotiers, pruniers, cerisiers) et d'arbustes (Sureau, cornouillers sanguins, troène des prés, néfliers, prunelliers, noisetiers communs et pommiers communs). Elle s'inscrit dans la pratique ancestrale et remise au goût du jour de l'agroforesterie (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle), qui permet principalement une meilleure utilisation des ressources et une plus grande biodiversité.

UNE AFFAIRE DE RESEAUX

Spécialisé dans l'installation de canalisations d'eau potable et d'assainissement, Ada Réseaux, poursuit son développement. Créée en 2015 la société est basée depuis un an sur la Zone d'activités de la Motte Pétrée.

Après avoir partagé pendant 5 ans les locaux d'Ada TP à Cercottes, l'entreprise dispose aujourd'hui de locaux flambant neufs : 300 m² de locaux administratifs et bureautiques et autant en surface logistique. Ada Réseaux travaille quasi exclusivement pour les collectivités. L'entreprise répond aux appels d'offre des mairies, agglomérations, syndicats... de la région Centre-Val de Loire et bien au-delà. Le canalisateur réalise les trois quarts de son chiffre d'affaires dans le Loiret, le Cher et l'Eure-et-Loir. Sur Saran l'entreprise a réalisé le réseau d'assainissement de la ZAA de la Motte Pétrée et l'entretien des canalisations avant le transfert de l'eau à la Métropole en 2017. À sa tête nous trouvons **Frédéric de Azevedo, 42 ans, ingénieur BTP**, qui a une forte expérience dans le secteur. « Créer mon entreprise était un rêve, un objectif que je m'étais fixé pendant mes études, confie-t-il. C'est la possibilité de prendre toutes les décisions, d'être complètement autonome. D'avoir la liberté et les risques qui vont avec. Nous sommes, mon associé et moi, partis d'une feuille blanche. Nous sommes fiers du chemin parcouru ».

Des équipes jeunes et expérimentées

Ada Réseaux est une entreprise en bonne santé d'autant qu'il y a sur le territoire régional de nombreux réseaux vieillissants à renouveler. La société fait aussi beaucoup



Frédéric de Azevedo

d'interconnexions entre différents châteaux d'eau afin d'améliorer la qualité de l'eau. Elle est spécialisée également dans l'extraction du plomb. Elle compte trente-cinq salariés dont la moyenne d'âge est de 35 ans, et qui ont en moyenne 20 ans d'expérience dans le métier. Le choix de son installation sur la ZAA de la Motte Pétrée est lié à des raisons stratégiques, notamment la proximité d'un nœud important de communications. Après avoir enregistré une forte croissance d'activités à ses débuts Ada Réseaux tient à maintenir un rythme de croisière. « Je préfère maintenir ce volume d'affaires plutôt que de courir après toujours plus de clients, assure le gérant. Et ne plus être en capacité d'assurer nos trois grands principes : réactivité, qualité, respect des délais ». Lors de son installation sur site l'entreprise a réalisé un investissement lourd dans la flotte de véhicules (1,8 million d'euros) et s'est équipée de cabanes de chantier en biénergie. Ada Réseaux a entrepris une démarche qualité et espère obtenir le label Canalisateur de France.

• Clément Jacquet



ADA RÉSEAUX DIGEST

Création : 1^{er} janvier 2015

Statut social : Sarl

Capital social : 10 000 euros

Chiffre d'affaires : 7,5 millions d'euros

Effectifs : 35 salariés

Adresse : 130, rue Gustave Eiffel,
45 770 Saran

Tél : 02 38 21 17 15

Mail : secretariat@adareseaux.fr



2021 : Gel des tarifs des principales prestations municipales

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs des principales prestations municipales pour 2021.

Une décision liée aux difficultés financières rencontrées par de nombreux habitants, suite à la crise sanitaire et au confinement.

À situation exceptionnelle, réponse en conséquence.

Lors de sa séance du 20 novembre, le Conseil municipal a décidé unanimement le maintien à l'identique pour 2021 de la tarification des principales prestations de la Ville proposées à ses habitants. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier, les tarifs de la périscolaire, du portage de repas à domicile, de la restauration quotidienne au foyer Georges-Brassens et de la restauration scolaire (repas à la cantine à partir de 0,50 euros) demeurent inchangés.

« Il s'agit d'un geste fort de la part de la Ville » résume **Sylvie Dubois, adjointe aux finances** « Au lieu d'appliquer les hausses de tarifs des habituelles prestations, nous avons décidé de redonner du pouvoir d'achat aux habitants. Face à la situation sanitaire, Saran joue le rôle d'amortisseur social, de rempart à la crise, et pallie à l'insuffisance d'accompagnement de la population par le gouvernement ».

Début 2020, face à la crise qui s'annonçait et à ses répercussions financières

pour les foyers saranais, « Nous avons déjà ramené les tarifs de la restauration municipale à ceux de 2019 » rappelle l'élue. Ces nouvelles mesures pour 2021 viennent renforcer celles prises en urgence par la mairie lors du premier confinement, afin de venir en aide aux Saranais en difficulté (bons d'achat, achat et distribution de masques, subvention au Secours Populaire).

Une crise sociale et humaine

Outre ses conséquences sanitaires, « La Covid-19 entraîne une crise sociale et humaine. Elle va plonger des milliers de familles dans la misère du fait de la fermeture d'entreprises, des licenciements et de la précarisation » explique Sylvie Dubois « Selon la dernière étude du Secours Populaire, c'est 1 million de Français que la crise sanitaire a fait basculer dans la pauvreté, qui s'ajoutent ainsi aux 9,3 millions de personnes vivant déjà en dessous du seuil de pauvreté ».

La Ville est aussi impactée, avec la baisse des rentrées financières et la carence de l'État, « À Saran, depuis 2010, la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) que nous devrions percevoir est égale à zéro. Ainsi chaque année, le budget de la Ville se trouve amputé de 2 millions d'euros ». Pour autant, « Les taux communaux d'imposition restent fixes depuis 2010 et n'augmentent pas en 2021, conformément à notre engagement ». Les variations éventuelles sont le fait de la revalorisation annuelle des bases fiscales proposées par le gouvernement.

• **Arnaud Guilhem**



Portage de repas à domicile



Foyer Georges-Brassens



Cuisine municipale



Périscolaire

LES PRESTATIONS MUNICIPALES CONCERNÉES

- Restauration municipale : de 0,50 à 4,86 euros
- Périscolaire : de 0,70 à 1,70 euros
- Restauration seniors (Foyer Georges-Brassens) : de 7,80 à 10,80 euros
- Portage de repas : de 3,72 à 9,94 euros

Ces tarifs sont établis en fonction du quotient familial.



Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

Vendredi 20 novembre 2020

- Débat d'orientation budgétaires 2021.

Comme chaque année avant le vote du budget, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires.

- Dérogation au repos dominical dans les commerces en 2021 – Avis du conseil municipal.

Sont proposées 8 dérogations dominicales pour les commerces de détail alimentaire de plus de 400 m², desquelles seront déduites au maximum 3 jours fériés s'ils sont travaillés conformément à la réglementation, et 5 dimanches pour les autres commerces avec des dates différenciées selon les activités.

- Remboursement excursion pour les seniors inscrits au séjour en Irlande organisé par la commune qui a été annulé.

Afin de ne pas pénaliser les personnes engagées, prise en charge de la réservation d'une soirée folklorique non remboursée par le voyageur.

- Tarifs 2021 des prestations municipales.

Prestations à caractère très social (restauration scolaire, restauration seniors, portage de repas à domicile, activités périscolaires) +0%, prestations à caractère social +1,5% et les autres prestations +2%. Le tarif minimum du repas scolaire est maintenu à 0,50 €.

- Indemnisation des compagnies artistiques déprogrammées de septembre 2020 à juin 2021.

Dans le cadre de la crise liée au COVID-19, un soutien est apporté aux acteurs culturels concernés lorsque le report de la prestation n'est pas possible avant fin juin 2021, en versant une indemnité à hauteur de 60 % de chaque contrat de cession signé (hormis tous les frais annexes : transport, hébergement et restauration).

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.ville-saran.fr

Le Chiffre du Mois

4

4 comme 4 années.

Tel a été le temps nécessaire à l'équipe du Théâtre de la Tête Noire afin d'obtenir **le label SCIN, soit Scène Conventionnée d'Intérêt National Art et création – Écritures contemporaines.**



© Théâtre de la Tête Noire

Ainsi, depuis 1^{er} janvier 2021, le TTN de Saran compte parmi les 12 lieux de la région Centre-Val-de-Loire labellisés au niveau national par le Ministère de la Culture.

Cette décision, annoncée officiellement le 17 décembre dernier, vient récompenser toute l'implication et l'opiniâtreté de l'équipe du TTN dans sa démarche. « C'est le résultat d'un engagement artistique ambitieux mené par une équipe résolue à défendre la création et en particulier celle tournée vers les écritures contemporaines » résume **Patrice Douchet**, le directeur. « Nous sommes très heureux, après des années d'incertitudes, d'obtenir cette reconnaissance nationale, même si notre enthousiasme est un peu altéré par la situation actuelle qui impacte le secteur du spectacle vivant et en particulier les artistes qui se trouvent fragilisés.e.s. Notre gratitude va tout particulièrement à la Ville de Saran, ses élu.e.s et ses services qui ont été d'un soutien précieux. Un grand merci chaleureux à toutes celles et ceux qui ont toujours cru que ce label était un objectif mérité et à atteindre : auteur.rice.s, artistes et équipes artistiques, membres du conseil d'administration, partenaires, ami.e.s du Théâtre et public fidèle ».

Pour sa part, **Jean-Paul Vanneau**, adjoint à la culture, félicite l'équipe du TTN « pour le travail gigantesque réalisé afin d'obtenir ce label. C'est le juste retour de tout ce travail auquel la Ville a apporté son soutien. Elle n'a pas hésité pour cela à relever sa subvention ».

• A.G.

Rentrée 2021

Pré-inscription scolaire

OBLIGATOIRE EN MAIRIE
DU 4 JANVIER AU 6 MARS 2021



Pour qui ?

- Enfants nés en 2018 (petite section)
- Nouveaux arrivants
- Demande de dérogation (de secteur ou de ville)

Documents à fournir

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille

DOSSIER QUOTIENT FAMILIAL 2021

Voici les documents à fournir pour l'élaboration de votre dossier de quotient familial 2021 :

- Carnet de santé et assurance de l'enfant.
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2020 (concernant les revenus de 2019).

> Si vous souhaitez ne pas communiquer vos revenus, vous pourrez faire mentionner sur votre dossier « *J'accepte le tarif maximum saranais* ».

> Si séparation : extrait de jugement pour garde des enfants et pension alimentaire.

> Si enfant majeur à charge (y compris enfant ayant 18 ans en 2021) : attestation de scolarité ou attestation du Pôle Emploi en cas de chômage ou avis de notification de la décision de la MDPH en cas d'invalidité.

> Si votre situation (familiale, professionnelle, ou autre...) a changé depuis 2019, d'autres justificatifs pourront vous être demandés.

Depuis la rentrée dernière, la Ville de Saran s'est engagée dans une simplification des démarches pour les habitants.

Ainsi, les formalités liées au dossier de pré-inscription scolaire s'effectuent en même temps que celles du dossier famille (activités municipales extra (scolaires, restauration, périscolaire, centre de loisirs, etc.)

La Ville a adressé un courrier aux familles concernées précisant la marche à suivre.

Pour les familles nouvelles arrivantes, celles-ci doivent s'adresser au service de l'Action scolaire.

Tél. : 02 38 80 34 17

animations@ville-saran.fr

Toutes les informations sont disponibles sur

« l'Espace famille » de la Ville.

www.saran.fr/espace-famille



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Meilleurs vœux à vous et à vos proches pour la nouvelle année. Nous vous adressons tous nos vœux pour 2021, avec plus particulièrement l'espoir d'une sortie rapide de la crise sanitaire, d'une relance de l'activité économique et de l'emploi comme d'une réorientation de l'ensemble des politiques publiques en faveur de la justice sociale, du progrès humain et de la sauvegarde de notre planète.

Saran soutient la culture. Face aux conséquences de la pandémie pour les acteurs de la culture, le conseil municipal a approuvé en décembre dernier le principe du paiement des intermittents du spectacle dont les représentations n'ont pu se dérouler, le versement d'une subvention exceptionnelle en faveur du Théâtre de la Tête Noire ainsi que l'augmentation de 1% de l'ensemble des subventions qui seront allouées aux associations en 2021. De même, saluons ici la détermination des personnels municipaux de la Médiathèque et de la galerie du Château de l'Etang à maintenir ce lien essentiel, encore plus nécessaire en période d'isolement et d'inquiétudes.

Il n'y aura pas d'augmentation en 2021 de la restauration municipale, de la périscolaire et du portage des repas à domicile. En raison des difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire et les confinements, le conseil municipal a voté à l'unanimité, le 20 novembre, le gel des tarifs au 1er janvier des principales prestations municipales. Concrètement, les tarifs de la restauration scolaire, du portage des repas à domicile, de la restauration quotidienne au Foyer Georges-Brassens et de la périscolaire resteront inchangés par rapport à 2020. Rappelons que déjà, au début du printemps dernier, face à la crise qui s'annonçait et à ses répercussions financières pour les foyers saranais, le conseil municipal avait exceptionnellement ramené les tarifs de la restauration municipale à ceux de 2019. Ces mesures viennent compléter celles prises en urgence lors du premier confinement pour venir alors en aide aux Saranais en difficulté. Enfin, depuis 10 ans, les taux communaux d'imposition sont inchangés à Saran et le resteront encore en 2021, conformément à nos engagements électoraux. La hausse de votre imposition sera due à une augmentation des impôts fonciers prélevés par Orléans Métropole et à la revalorisation annuelle des bases fiscales proposées par le gouvernement lors du vote du budget au Parlement.

Les élu-e-s de la majorité municipale : Julien BADONI, Thierry BERTHÉLÉMY, Patricia BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Khaled BOUCHAJRA, Gwennaëlle BOUCHER, Aziza CHAÏR, Marie DE CARVALHO, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Nadia EL OUAROUDI, Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Armelle GELOT, Catherine HAMON, Maryvonne HAUTIN, Marie-Lise LALOUE-BIGOT, Nicolas LIARD, François MAMET, Fanny PRÉVOT, Olivier RENO, Avelina RALUY-SAVOY, José SANTIAGO, Josette SICAULT, Romain SUZZARINI, Jean-Paul VANNEAU et Hoirda ZAGHOUANI.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

Faisons un premier bilan de notre début de mandat : déjà 9 mois sont passés avec pour certains d'entre nous la découverte de la fonction d'élu lors de conseils municipaux, de commissions, ... Mais pour nous tous, un déroulement de ces instances dans le respect du protocole sanitaire. Malgré la période, nous continuons de faire des propositions, de tenter de se faire entendre sur des sujets comme la transition énergétique, la critique constructive du projet municipale, ...

Il y a de nombreuses faiblesses au sein de notre société qui sont apparues ou encore plus exacerbées. Nous souhaitons pour cette année, quelques soient nos idées, qu'un changement se matérialise, cela est nécessaire pour les plus faibles d'entre nous et surtout notre jeunesse. Ne laissons pas l'atmosphère actuelle casser les rêves de vivre ensemble de nos jeunes.

Nous vous souhaitons une bonne année 2021. Prenez soin de vous, de votre famille et de vos proches.

Les élus de « Mon Parti c'est Saran » : Gérard VESQUES, Sylvie CRINON, Philippe DUFOUR, Patricia MORIN, Thibault LÉGER.

« Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »



Des centaines de peluches offertes à Noël

Initiée par le Secours populaire, l'action « Une peluche... un sourire », a fait boule de neige. Elle a déclenché un bel élan de solidarité de la part de la mairie, des écoles, du handball et du basket. Un partenariat pour la bonne cause.

L'opération de solidarité en faveur des enfants, lancée sur l'initiative de la structure caritative, a permis à de nombreux jeunes Saranais, dont les parents sont en difficulté, de passer de belles fêtes de Noël. La mairie, les écoles se sont

de 13 ans ont reçu pour leur part une peluche ou un jouet pour le soir du 24 décembre. Un don qui assurément a apporté gaîté, bonheur et qui avait les couleurs de l'espérance. Pour mener à bien cette opération singulière la magie de Noël a opéré à plein. Les écoliers ont été sensibilisés et ont fourni de nombreux jouets en bon état. La mairie a abondé activement l'action, a ouvert au public un point de collecte.

L'aide à l'enfance mobilise

« Chaque fois que la situation le nécessite nous répondons présent, signale **Mathieu Gallois, adjoint à l'action sociale et à la citoyenneté**. Les difficultés

Loiret Handball a distribué des flyers et sensibilisé les écoliers. Et mené le 18 décembre une opération symbolique : lors de la réception de Nancy des centaines de peluches collectées garnissaient les tribunes de la Halle des sports. « Nous avons le désir depuis un an de nous associer à une action caritative, pour Noël particulièrement, explique **Bruno Relave, responsable de la communication du SLH**. Nous avons saisi l'opportunité pour faire un geste en faveur des enfants dont les parents sont en précarité. En tant que club sportif saranais c'est notre rôle de mener ce genre d'action en faveur de la jeunesse ». Le club a mobilisé les énergies et les bonnes volontés via les réseaux sociaux, auprès des licenciés, des partenaires, des supporters... Même son de cloche (de Noël !) au sein de l'USM basket qui a organisé une collecte auprès de ses quelque 170 licenciés. « Beaucoup de gens sont dans le besoin en ce moment, assure **Florence Pacault, présidente du club**. Comme petite structure nous avons essayé à notre échelle d'aider. En tant que club sportif formateur nous portons un regard bienveillant et solidaire sur l'enfance ».

• **Clément Jacquet**

Josette Poirier et une bénévole du Secours Populaire Français

associés à cette initiative ainsi que les clubs de handball et de basket. « Beaucoup de familles sont sévèrement frappées par la crise sanitaire, explique **Josette Poirier, secrétaire générale du comité saranais du Secours populaire**. Nous nous devons de redoubler d'efforts et d'initiatives pour que Noël soit une fête pour tous, que le Père Noël n'oublie personne ». Un coup de pouce supplémentaire qui se situe dans le prolongement des Pères Noël verts, que le comité organise chaque hiver et qui permet d'offrir un panier festif aux bénéficiaires (Ndlr : 90 familles soit 294 personnes). La centaine d'enfants de moins

économiques pour de nombreux foyers ont été accentuées par la crise que nous traversons. Cette action a permis que des enfants n'en subissent pas plus les conséquences, aient un espace de bonheur. Il nous a semblé naturel de nous engager, d'être partenaire de cette belle initiative et de la relayer auprès des écoles ». Saran



Saran Loiret Handball jouait à guichets fermés pour la réception de Nancy !



Henri Auvray s'en est allé

C'est une grande figure du sport saranais et du monde du tir départemental qui nous a quittés le 23 octobre, jour de son 76^e anniversaire. Le départ de Henry Auvray, président de l'USM tir, a choqué beaucoup de monde tant sa disparition, due à la maladie, fut brutale. Il laisse un immense vide dans le monde local du tir. À la tête de la section de l'USM pendant plus de trente ans, Henri a également, et souvent en même temps, été président du Comité départemental. Il était aussi membre du Comité olympique. Ce pistolier émérite fut également arbitre et formateur. Il était venu sur Saran et avait poussé pour la première fois les portes du stand de tir en compagnie de son ami d'enfance Jacques Mazzuca, avec lequel il partageait de nombreuses valeurs sportives et humaines. « Henri a été un très bon président, extrêmement social, diplomate, convivial, disent Marcel Hiaux et Daniel Pêtre du bureau du club. Un vrai leader qui a été pour beaucoup dans l'ambiance familiale de la section ». Né en Algérie, Henri Auvray arrive à Fleury-les-Aubrais en 1966. Il fait une carrière militaire à la base aérienne de Bricy, puis travaille quelques années au Rectorat. « C'est une grande figure qui a marqué le tir, avec une présence reconnue, respectée, assure Sylvain Edine, président du Comité départemental. Il était toujours prêt à rendre service aux autres clubs. Fidèle en amitié, loyal et sincère ». Henri avait toujours plaisir à faire découvrir son activité lors du Forum des associations, à accueillir au stand de tir des jeunes dans le cadre de stages sportifs. « Le monde sportif a perdu un vrai passionné, respecté, qui s'est investi sans compter pour sa section, conclue Patrick Langer, responsable du pôle sportif municipal. Henri était un homme bienveillant, chaleureux, toujours disponible, fort apprécié de tous et qui va nous manquer ». La mairie, l'adjoint aux sports et le pôle sportif présente à Eliane, son épouse, à sa famille et ses proches leurs plus sincères condoléances.



• C-J

CARNET DE ROUTE novembre 2020

Nous saluons l'arrivée de

Marie DODO - 04 novembre 2020

Marin DELCON - 09 novembre 2020

Pablo CARRENO - 16 novembre 2020

Nous félicitons l'union de

Guy TOILEHIE & Aicha KONE

07 novembre 2020

Christophe SUTRA & Christel PINSON

14 novembre 2020

Nous regrettons le départ de

Marie-Thérèse GARAUD - 68 ans

Solange SAINSON épouse PUFFERRA - 90 ans

Liliane CHAISNÉ - 70 ans

Florentina MORATO FERNANDEZ épouse GOMEZ GIL - 90 ans

Lahoussine DAKIR - 93 ans

Gilberte LORIGNY veuve BRETON - 96 ans

Roger GÉRARD - 74 ans

Monique GUENIN - 64 ans



« Nous
n'héritons pas
de la terre
de nos ancêtres,
nous
l'empruntons
à nos enfants »

Antoine de St-Exupéry

